

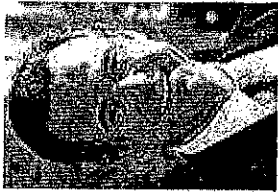


Marne Vive
Syndicat mixte

SYNDICAT MARNE VIVE RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2011

Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex
☎ : 01 45 11 65 72 - 📠 01 45 11 65 70 - Email : postmaster@marne-vive.com
www.marne-vive.com

LE MOT DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs,

L'année 2011 a été riche en actions pour le Syndicat Marne Vive, puisqu'elle marque la mise en marche concrète des opérations initiées en 2010. Ainsi, reconnu structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence et du Contrat de bassin 2010-2015 Marne Confluence en 2010, le Syndicat s'est donc attelé à animer ces outils tout au long de l'année, afin d'apporter à nos membres et à nos partenaires toute l'opérationnalité de ces démarches.

Concernant le SAGE Marne Confluence, l'année 2011 a permis d'entrer concrètement dans la phase d'état des lieux. Cette démarche, soutenue depuis ses débuts par le SMV, est aujourd'hui reconnue et plébiscitée par l'ensemble des acteurs de l'eau comme en atteste la forte participation à ses réunions. Je me réjouis de la dynamique participative aujourd'hui observée entre l'ensemble des partenaires que sont les collectivités, les usagers et l'Etat, réunis dans l'élaboration de ce projet de territoire qu'est le SAGE.

Le Contrat de bassin a également été bien pris en main par ses signataires, comme en atteste les bilans très positifs des années 2010 et 2011. De nouvelles entités ont fait part de leur souhait d'intégrer la démarche à partir de 2012 ; le territoire du contrat s'agrandit donc vers l'amont du bassin versant, renforçant la cohérence de l'outil. Le contrat est donc désormais porté par 32 entités souhaitant engager 153 millions d'euros pour la Marne. Le rôle d'animation du Syndicat est reconnu par les partenaires.

Le Syndicat a également rempli ses missions d'acquisition de connaissances, par la réalisation de 4 études et le suivi de 2 opérations d'entretien de la Marne. Certaines seront achevées en 2012 et ont vocation à être directement utilisables par les membres, dans un souci d'opérationnalité. De même, l'accompagnement des membres a été actif, avec une dizaine de projets suivis.

La dynamique du territoire est aujourd'hui bien visible et elle témoigne du rôle majeur du Syndicat sur le bassin versant, en tant qu'initiateur, force de propositions et appui technique. Poursuivons ensemble nos efforts, la reconquête de la qualité de la Marne mérite cet engagement dans la durée !

Bonne lecture,

Jacques LEROY

Président du Syndicat Marne Vive

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le contexte : enjeux territoriaux & émergence des outils du Syndicat	6
Les missions statutaires du Syndicat	7
Les membres du Syndicat en 2011	8
Les principales orientations significatives de l'année 2011.....	9

1^{ERE} ACTION : LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POILITIQUE D'ECHANGES SUR LE BASSIN

Le suivi du contrat de bassin Marne Confluence « Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne » 2010-2015.....	10
L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence.....	12

2^{EME} ACTION : L'ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES

Le Syndicat Marne Vive au service de ses membres	15
L'information donnée aux services techniques sur la gestion des organismes nuisibles.....	17

3^{EME} ACTION : LES ACTIONS ET LES ETUDES SUR LA RIVIERE

L'entretien de la Marne, de ses berges et de ses îles	18
Le suivi de la rivière et de l'impact du territoire : l'observatoire Marne Vive.....	19
Les études en cours, tournées vers l'opérationnalité.....	22

4^{EME} ACTION : SENSIBILISATION ET COMMUNICATION VERS L'EXTERIEUR

Le Big jump, le 10 juillet 2011 : la reconquête de la baignade en Marne.....	24
La participation au Festival de l'Oh !	25
Le festival Durablement Nogent.....	25
La diffusion de la connaissance	25

5^{EME} ACTION : LE SUIVI DES DOSSIERS ET DES PROJETS CONCERNANT LA RIVIERE

Contribution - Participation..... 26
Suivi..... 26

DOMAINE ADMINISTRATIF

Principales décisions prises lors des 4 comités syndicaux de 2011..... 27
Démarches administratives du SAGE Marne Confluence 28
Principales décisions prises lors des réunions du bureau et de la CLE du SAGE Marne Confluence..... 29

DOMAINE FINANCIER

Budget principal Marne Vive 30
Budget annexe SAGE Marne Confluence..... 32

ANNEXES

Le schéma directeur Marne Vive 2000..... 34
Le bilan du contrat de bassin 2002-2006..... 35
Le fonctionnement du Syndicat..... 35
Moyens humains 35
Marchés suivis en 2011 35
Nouveaux marchés contractés en 2011..... 37

INTRODUCTION

1 - LE CONTEXTE : ENJEUX TERRITORIAUX & EMERGENCE DES OUTILS DU SYNDICAT



IMAGE 1 : ÎLES DES GORDS

La Marne aval en Île-de-France correspond à la basse vallée de la Marne, dans l'agglomération parisienne jusqu'à la confluence avec la Seine sur un linéaire de 25 km, situé principalement sur le département du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. La Marne a un parcours à méandres typique des cours d'eau de plaine, avec une pente faible de 45 cm par km. Elle entre donc sur le territoire du Syndicat après avoir passé l'importante agglomération de Meaux, serpentée entre les terrains agricoles de Seine-et-Marne et les boucles de Jablines. Son régime hydraulique est directement sous l'influence de nombreux barrages et notamment le barrage réservoir du Der Chantecoq en Haute Marne.

La Marne dans son cours aval est au centre d'enjeux multiples et majeurs :

- Elle assure la fonction essentielle de ressource en eau pour la production d'eau potable afin d'alimenter près de 2,5 millions de franciliens ;
- Elle est utilisée pour la promenade, la pêche, le canoë-kayak, l'aviron, la voile, le ski nautique, la navigation commerciale, la navigation de plaisance, le tourisme fluvial et le stationnement des bateaux logements... ;
- Elle sert également d'exutoire de rejets des eaux d'assainissement et des eaux de ruissellement des grandes agglomérations urbaines de la petite couronne de l'Est parisien ;
- Elle constitue un élément structurant de l'aménagement et du développement économique des activités du territoire ;
- Elle est enfin un milieu vivant riche et rare en Île-de-France qui contribue à l'équilibre écologique de toute une région notamment par la présence d'îles et de zones protégées aujourd'hui de la pression foncière et de la présence humaine.

Années 90

Conscient de l'importance des pressions imposées à la rivière, le Syndicat Mixte Marne Vive, créé en juin 1993, est la traduction de la volonté et de l'engagement de plusieurs collectivités locales et organismes publics, représentant environ 490 000 habitants, de déterminer les moyens et les outils à mettre en œuvre pour la préservation et l'amélioration de ce patrimoine commun, la Marne, qui présente la particularité d'être une vraie rivière située en zone urbaine, avec l'objectif fédérateur de retrouver la baignade.

Pour y parvenir, le Syndicat Marne Vive a lancé une étude de diagnostic global sur la rivière et sur le site dans lequel elle s'inscrit. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un certain nombre de domaines d'interventions nécessaires au développement durable du secteur étudié, traduit dans un **schéma directeur** qui a défini les principales orientations à suivre. Le Syndicat a alors mis en œuvre entre 2002 et 2006, un **premier Contrat de bassin** privilégiant les trois objectifs suivants : la qualité de l'eau, la mise en valeur du milieu naturel et la restauration d'une identité paysagère dont les bénéfices pour la reconquête de la rivière ont été visibles.

Suite à la forte mobilisation des acteurs lors du Contrat de bassin 2002 – 2006 et conscient des enjeux actuels concernant la rivière, le Syndicat Marne Vive a souhaité faire émerger des outils plus cohérents en terme hydrographique et, donc, de plus large envergure : un **nouveau Contrat de bassin 2010-2015 adapté à la masse d'eau et un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence élargi à un bassin versant plus vaste, étendu à un territoire amont.**

Les missions du Syndicat sont structurées autour de ces 2 opérations complémentaires. Il poursuit également des missions d'accompagnement des membres dans les projets favorables à l'atteinte des objectifs Marne Vive et mène des actions à l'échelle de son territoire.

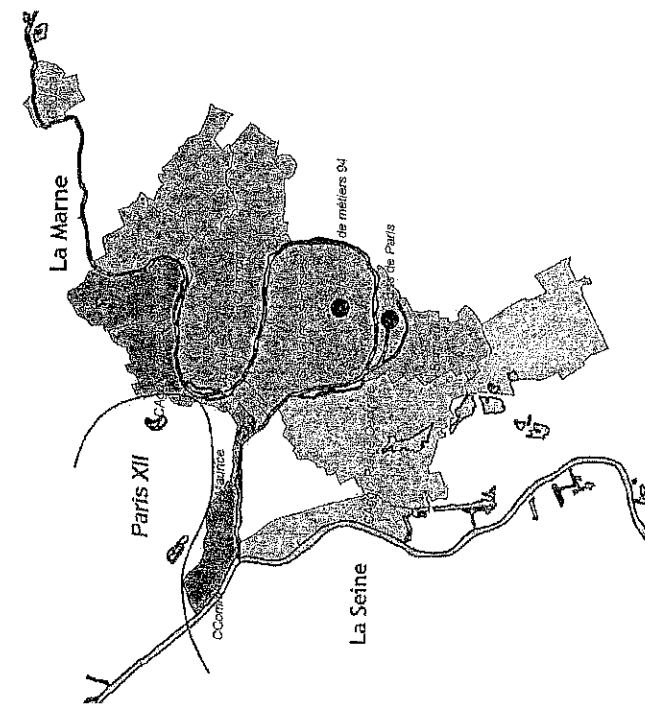
2 - LES MISSIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT

« Le Syndicat Marne Vive a pour objet de participer à la préservation et à l'amélioration du milieu naturel (eau, faune, flore) sur le bassin versant de la Marne, à la gestion équilibrée des usages et des milieux, et aux opérations pouvant concourir à retrouver l'usage de la baignade en Marne, par :

- a. l'étude, le conseil et la représentation de ses intérêts pour la mise en œuvre du schéma directeur Marne Vive et la mise en cohérence et l'harmonisation des actions entreprises sur le bassin ;*
 - b. la réalisation d'études et de mesures, la centralisation de toutes données sur la rivière, voire la réalisation d'actions concrètes sur le terrain afin d'appréhender et contrôler son état et son évolution, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention préalable des autorisations nécessaires à l'occupation du domaine public ;*
 - c. l'aide à la recherche et à l'obtention de subventions et autres aides financières correspondant à la réalisation d'actions par le Syndicat ou ses membres, notamment dans le cadre d'opérations prévues dans les contrats ou programmes des instances locales, régionales, de bassin, nationales, européennes, le Syndicat pouvant être, dans ces derniers cas, l'interlocuteur unique des organismes financeurs et devant alors reverser les subventions qu'il perçoit à ceux de ses membres qui ont engagé les actions ouvrant droit aux dites subventions ;*
 - d. la sensibilisation au site et la promotion des actions nécessaires à la réalisation de l'objectif Marne Vive.*
- Le Syndicat Marne Vive est institué pour une durée de 10 ans soit jusqu'au 31 décembre 2015 inclus ».*
- (Extrait des statuts)*

3 – LES MEMBRES DU SYNDICAT EN 2011

Le Syndicat Marne Vive est donc constitué de **12 membres**, répartis sur les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Sa mise en place, en 1993, a été basée dès son origine sur la logique de bassin versant, stratégie reconnue pour son efficacité d'actions en faveur de la reconquête de la qualité des milieux aquatiques.



Les membres du Syndicat sont :

- Bonneuil-sur-Marne
- Bry-sur-Marne
- Champigny-sur-Marne
- Gournay-sur-Marne
- Joinville-le-Pont
- Saint-Maur-des-Fossés
- Villiers-sur-Marne
- Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et le Perreux-sur-Marne)
- Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes)
- Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice
- Ports de Paris
- Chambre des Métiers et d'Artisanat du Val-de-Marne

IMAGE 2 : TERRITOIRE DU SYNDICAT MARNE VIVE

L'article 9 (Prestations pour le compte de tiers) des statuts du Syndicat Marne Vive prévoit : « Toute personne administrative qui en fait la demande peut, à un moment quelconque, être autorisée à bénéficier des actions et prestations du syndicat dès lors que l'intervention du syndicat pour le compte de ces tiers peut concourir à la réalisation de son objet statutaire. La participation financière demandée aux entités publiques bénéficiaires sera déterminée par le comité syndical en fonction des prestations requises. Toute entité publique qui bénéficie des prestations du syndicat pourra se voir attribuer une voix consultative ». Le Syndicat Marne Vive est donc, par ses statuts, ouvert à toute nouvelle adhésion.

M. Jacques LEROY, 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Maur, assure la présidence du Syndicat depuis le 7 mai 2008. Les Vice-présidences sont confiées à la ville de Bry et à la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne.

4 - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS SIGNIFICATIVES DE L'ANNEE 2011

L'année 2011 correspond à la mise en œuvre concrète des outils lancés depuis 2007 (contrat de bassin & SAGE), tout en assurant la poursuite des missions initiales du Syndicat : soutien et accompagnement des membres dans les projets favorables à la Marne, développement des connaissances et des actions sur la rivière, développement et vie du réseau d'acteurs, sensibilisation du territoire.

Ainsi, outre l'animation du SAGE et du contrat, le Syndicat en 2011 a :

- Accompagné une dizaine de projets des membres, en matière de renaturation de berges, d'optimisation de l'assainissement et de réduction des pesticides ;
- Développé les connaissances sur la Marne, sa qualité, son état écologique, ses pressions, en publiant des études opérationnelles ;
- Contribué activement à l'animation du réseau d'acteurs, au service des membres mais également au-delà du périmètre du SMV ;
- Organisé et participé à plusieurs manifestations sur le thème de l'eau, dont le BIG JUMP ;
- Représenté et soutenu ses membres au sein d'assemblées locales ou régionales et contribué activement à plusieurs opérations menées par l'Etat, les Départements et des villes voisines.

Le Syndicat a donc développé son action autour de missions complémentaires les unes aux autres, toujours dans le but de reconquérir la qualité d'eau de baignade en Marne, en assurant son rôle d'acteur moteur et fédérateur sur la thématique de la Marne.



IMAGE 4 : LA PRISE D'EAU A NEUILLY

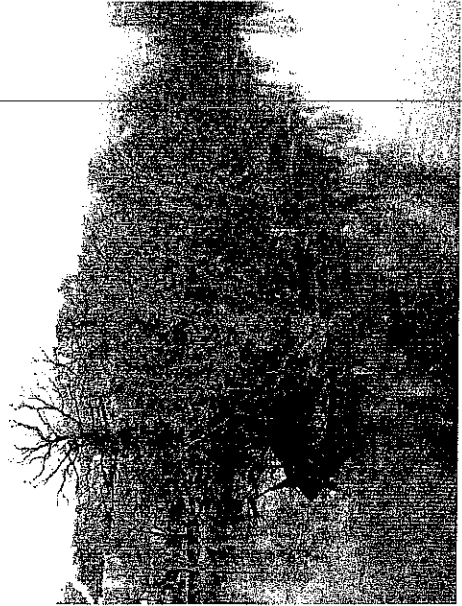


IMAGE 5 : L'ILE DE L'ABREUVOIR

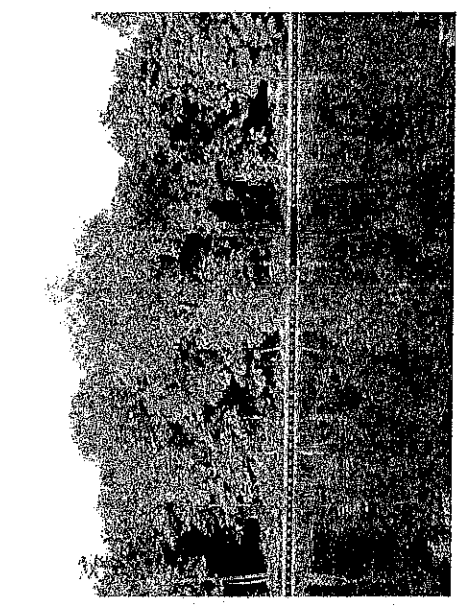


IMAGE 3 : LA MARNE A SAINT-MAURICE

1^{ère} ACTION : LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ÉCHANGES SUR LE BASSIN

A - LE SUIVI DU CONTRAT DE BASSIN MARNE CONFLUENCE « POUR LE RETOUR DE LA BIODIVERSITE ET DE LA BAINNADE EN MARNE » 2010-2015

Afin de coordonner et de prioriser les opérations menées par les membres en faveur de la Marne, le Syndicat Marne Vive a mis en place un nouveau contrat de bassin sur la période 2010-2015, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Île-de-France. Le Syndicat constitue la structure porteuse de l'animation de l'outil.

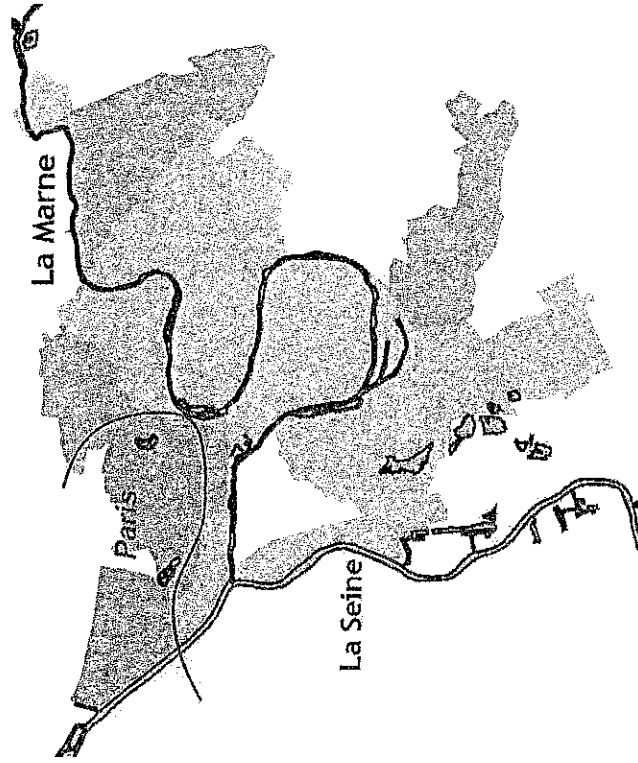


IMAGE 6 : LE TERRITOIRE DU CONTRAT (SMV + HORS SMV)

Le contrat de bassin vise 3 objectifs :

- *Qualité des eaux des milieux aquatiques superficiels*
 - o *en termes d'amélioration de la qualité physico-chimique et bactériologique de la Marne ;*
 - o *en termes d'amélioration de la qualité chimique de la Marne.*
- *Qualité écologique des milieux aquatiques*
- *Animation de territoire vis-à-vis de l'amélioration écologique de la Marne.*

28 entités sont signataires, soit 18 communes, 3 communautés de communes/agglomération, Ports de Paris, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 94, le Syndicat Des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), le Conseil Général 94, le Syndicat Marne Vive, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Île-de-France.

Le contrat de bassin : 90 actions inscrites pour 2010 – 2015, pour un montant estimé à 133 millions d'euros.

Au cours de l'année 2011, le Syndicat a mené le bilan de l'année 2010, en recueillant l'ensemble des résultats des actions des signataires, assuré le suivi des projets inscrits sur 2011 et œuvré à l'élargissement du périmètre du contrat.

Les éléments clefs de 2011

- *Bilan de l'année 2010 du contrat (réalisé en 2011)*

15,7 millions € engagés, soit 78% du montant inscrit en 2010. 57 actions engagées, soit 10 de plus que prévu. Le contrat bénéficie d'une bonne dynamique, ce qui prouve sa nécessité sur le territoire.

- **L'élargissement du périmètre : + 4 signataires à partir de 2012 !**

Pour renforcer la cohérence du contrat de bassin, il était nécessaire de proposer aux entités de la masse d'eau qui n'avaient pas signé le contrat en 2010 de s'y rattachier en 2011. Plusieurs collectivités ont été contactées, en particulier celles riveraines des bords de Marne ou appartenant au bassin versant du Ru de Chantereine (Seine-et-Marne).

C'est ainsi que 4 collectivités ont souhaité participer au contrat pour la période 2012 – 2015 :

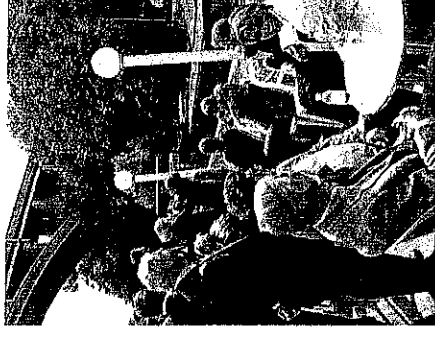
- La ville de Neuilly-sur-Marne (93)
- La ville de Coubron (93)
- La Communauté d'Agglomération Clichy-Montfermeil (93)
- La Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine (77)

Les actions inscrites concernent principalement l'assainissement, mais des opérations relatives au milieu naturel sont programmées sur le ru de Chantereine. **Cet élargissement porte le contrat à 153 millions €.** Il témoigne de l'importance du Contrat de Bassin Marne Confluence pour les acteurs du territoire.

- **Le 27 avril 2011 : le comité de pilotage du Contrat et son lancement officiel**

Après le Port de Bonneuil en 2010, c'est la ville de Nogent-sur-Marne qui a accueilli le comité de pilotage annuel du contrat. 57 personnes étaient présentes : 23 signataires sur 28 et 10 entités supplémentaires. Suite à la présentation du bilan 2010, les participants ont pu découvrir la Marne en bateau, de Nogent-sur-Marne jusqu'à l'écluse de Neuilly-sur-Marne. L'accent a été mis sur les retours d'expériences, via les témoignages de Villiers-sur-Marne, la CA Vallée de la Marne, Le Perreux-sur-Marne, Noisy-le-Grand et le SIAAP. Le contrat est bel et bien lancé et effectif !

A venir en 2012... : le Syndicat Marne Vive poursuivra l'animation du contrat de bassin, afin de maintenir la dynamique des acteurs sur la démarche et leur engagement pour la Marne. Ainsi, notamment, il mènera le bilan des opérations de l'année 2011, il organisera un comité de pilotage et assurera le suivi des opérations inscrites pour l'année 2012.



IMAGES 7 : A LA

DECOUVERTE DE LA MARNE

B – L'ÉLABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) MARNE CONFLUENCE

Le SAGE Marne Confluence est entré en phase d'élaboration dès septembre 2010, lorsque sa Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie pour la première fois. Cette dernière ne possédant pas de personnalité juridique, le Syndicat Mixte Marne Vive a, par la même occasion, été désigné structure porteuse en charge de l'animation et de la maîtrise d'ouvrage des études. Un animateur a également été recruté peu de temps après par le Syndicat pour assurer l'animation de la procédure d'élaboration du SAGE.

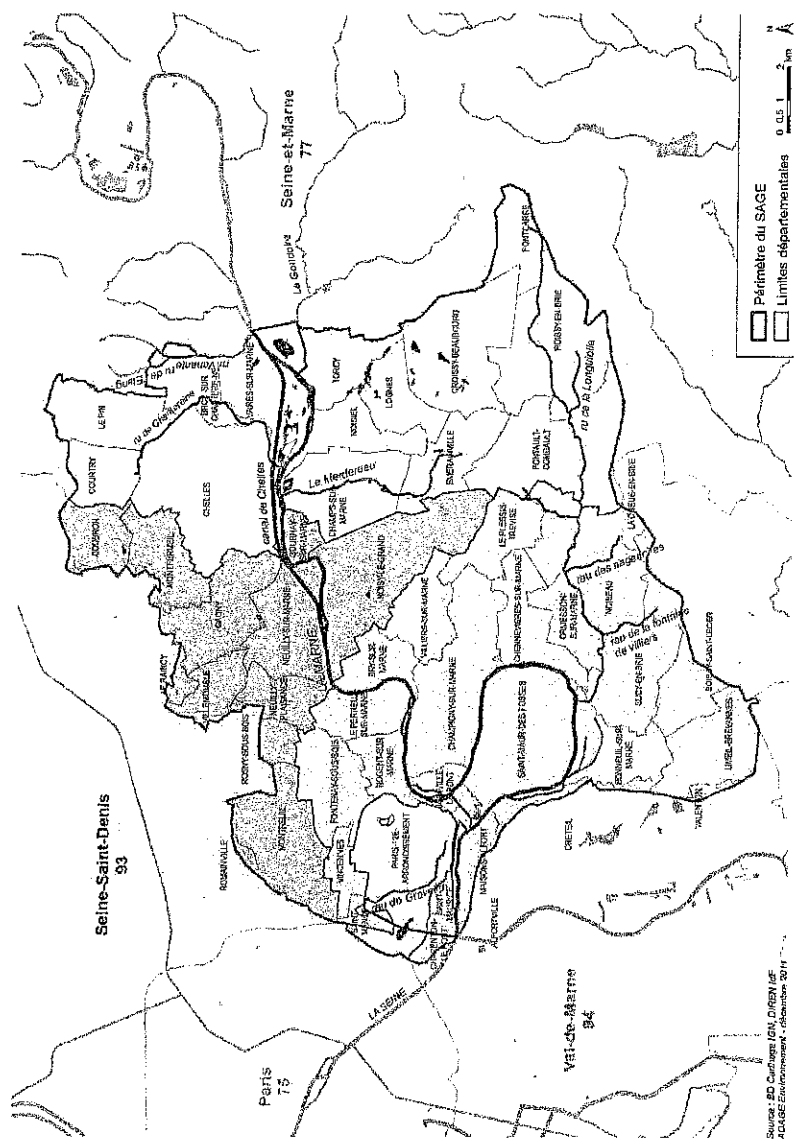


IMAGE 8 : LE PERIMETRE DU SAGE MARNE CONFLUENCE

Après ces premiers temps de mise en place, l'année 2011 a été mise à profit pour lancer concrètement la dynamique d'élaboration du SAGE. Afin de réaliser l'état des lieux, les premières réunions se sont organisées autour des 4 grands enjeux du territoire :

- la « Restauration de la qualité des milieux aquatiques » ;
- la « Préservation voire la reconquête des milieux naturels » ;
- la « Conciliation des usages de l'eau » ;
- l' « Aménagement durable du territoire ».

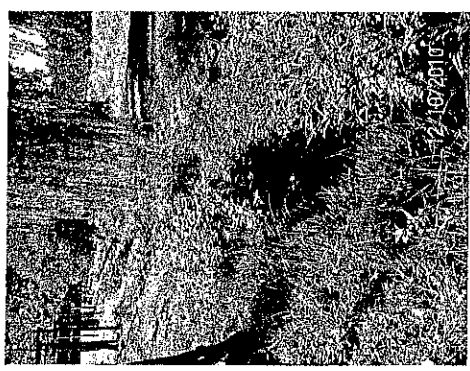


IMAGE 9 : AMENAGEMENTS SUR LE MORBRAS

Les éléments clefs de 2011

- *Organisation et animation des réunions des différentes entités du SAGE*

Ces premières réunions, essentielles pour expliquer les objectifs du SAGE et mobiliser les acteurs autour de la démarche, ont permis de lancer la dynamique de travail des commissions thématiques. Les commissions thématiques (7 en 2011) Les réunions du Bureau (2) et de la CLE (1) ont été l'occasion d'affiner la stratégie d'élaboration du SAGE par la validation du calendrier, du programme d'actions et le choix du recrutement d'un prestataire extérieur pour apporter un appui à l'élaboration du SAGE.

Outre ces réunions dites « formelles », 3 visites de terrain ont également été organisées, visant à favoriser l'appropriation et le partage des enjeux du territoire du SAGE par l'ensemble des parties prenantes.

- *Liaison avec les acteurs locaux*

L'état des lieux étant une synthèse de l'ensemble des données et des connaissances existantes dans le périmètre du SAGE, le Syndicat Marne Vive a effectué de nombreux entretiens avec les principaux acteurs du territoire (24 réunions) pour collecter ces informations. Veillant au respect de ce processus de co-construction qu'est le SAGE, l'accent a été mis sur l'information des partenaires quant à l'intérêt de ce type de démarche, ses objectifs et sa procédure d'élaboration.

- *Suivi des projets locaux et des politiques territoriales*

Le suivi des démarches locales favorise la connaissance du territoire, des attentes et des besoins des acteurs et des partenaires. Il permet également une veille sur les nouvelles opérations lancées sur le territoire du SAGE et sur l'évolution des politiques territoriales menées au niveau national, de bassin, régional et local (et potentiellement transposables/applicables localement). Ainsi, le Syndicat s'est attaché à connaître les projets locaux et à faire connaître les travaux du SAGE Marne Confluence lors des différentes réunions auxquelles il a participé (15^{aine} environ).

- *Recrutement puis pilotage d'un prestataire pour l'accompagnement à l'élaboration du SAGE*

Le choix de recruter un prestataire extérieur pour accompagner la CLE dans l'élaboration du SAGE (phases d'état des lieux, de diagnostic, des tendances et scénarios, et de choix de la stratégie du SAGE) a deux raisons essentielles : tout d'abord bénéficier d'une expertise technique complète sur l'ensemble des sujets traités par le SAGE (assainissement, inondations, aménagement urbain, écologie des milieux aquatiques, etc.) et permettre une élaboration efficace et dans des délais contenus.

Après une procédure de recrutement concertée, de la rédaction du cahier des charges jusqu'au choix de l'offre (octobre 2011), le Syndicat Marne Vive a veillé à rendre opérationnel le prestataire retenu au plus vite. Pour cela, des réunions de cadrage ont été réalisées et un suivi rigoureux a été mis en place.

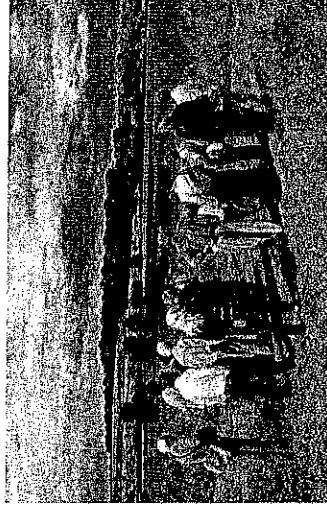


IMAGE 10 : COMMISSION THEMATIQUE SUR LE MORBRAS

- *Gestion administrative et budgétaire.*

Afin d'assurer les missions qui lui ont été confiées (animation de la démarche et réalisation d'études), le Syndicat Marne Vive a sollicité une participation financière des collectivités incluses dans le périmètre du SAGE. Le Syndicat a donc procédé au suivi financier du projet.

Le processus d'élaboration du SAGE est ainsi entré dans une phase plus active avec le recrutement d'un prestataire. L'année 2011 s'est inscrite dans l'opérationnalité et le Syndicat Marne Vive a pleinement joué son rôle d'animation de territoire pour la qualité de la Marne et de ses affluents.

COÛT DE L'OPERATION 2011 : 51 028 € avec une participation AESN + Région Ile-de-France de 80%

PRESTATAIRE : Groupement ADAGE Environnement + EGIS Eau + ASca + OGE



IMAGE 11 : CLE DU 30 JUIN A FONTENAY

A venir en 2012...

Le Syndicat Marne Vive poursuivra l'animation et le portage du SAGE. Cette année sera particulièrement importante puisqu'elle devrait permettre l'approbation de l'état des lieux puis du diagnostic du SAGE. Ces deux phases conditionnant fortement la suite des travaux menés dans le cadre du SAGE, le Syndicat veillera à ce que les rapports produits soient les plus complets et clairs possibles. Il est également prévu la création d'un site internet dédié au SAGE Marne Confluence, qui permettra aux initiés, comme aux non initiés de se tenir informés des avancées du SAGE.

2^{ème} ACTION : L'ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES

A - LE SYNDICAT MARNE VIVE AU SERVICE DE SES MEMBRES

Opérations de restauration écologique de berges – développement de la biodiversité



IMAGE 12 : LE BRAS DE GRAVELLE

Schéma d'aménagement du Bras de Gravelle – Communauté de Communes Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

Après la publication du Schéma d'aménagement en 2010, le Syndicat a accompagné la Communauté de Communes dans la mise en œuvre du programme d'actions : appui de l'Etat pour l'établissement d'un règlement d'eau des vannes, identification des paramètres des rejets autoroutiers à suivre, aide au montage du cahier des charges pour « l'entretien faune / flore et le rétablissement des écoulements » et suivi du bureau d'études retenu.

Restauration écologique de l'1^{er} de Gournay – Gournay-sur-Marne

L'1^{er} de Gournay fait l'objet d'une démarche de restauration écologique depuis 2007, coordonné par le SMV. En 2011, les travaux de restauration ont été achevés. Le SMV a contribué à la coordination du projet, au suivi des dossiers de subventions et à l'anticipation de la phase d'entretien 2012-2014.

Aménagement du site « Les plages » – Le Perreux-sur-Marne *

La ville du Perreux a débuté la restauration écologique du site « Les plages ». Les travaux doivent s'achever en 2012. Le SMV a été sollicité pour apporter des éléments techniques et anticiper la phase de suivi écologique du projet.

* *Projet accompagné par l'expert écologique du SMV (cf. point 3^{ème} action : C2) : détermination des paramètres pour évaluer le gain écologique de l'opération*

Aménagement des berges du quai de la Pie – Saint-Maur-des-Fossés

Ce projet vise la restauration écologique de 3 km de berges sur la ville de Saint-Maur. Le SMV a poursuivi l'accompagnement initié en 2010, en apportant notamment des compléments techniques au dossier d'étude d'impact.

Restauration du ru de Polangis – Joinville-le-Pont

Situé sur la commune de Joinville, le ru de Polangis est géré par une Association Syndicale Autorisée (ASA), qui, avec le concours de la Ville et du SMV, souhaite améliorer l'hydraulique du cours d'eau. En 2010, le SMV a mené des discussions avec l'ASA, afin de mettre en place une étude globale de restauration écologique du Ru. Des échanges ont également eu lieu avec les services de la police de l'eau (DRIEE) et les financeurs (AESN/ CRIF) pour évaluer la faisabilité technique et financière des opérations envisagées.

Aménagement de l'île des Loups – Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne *

Le CA Vallée de la Marne a lancé en 2011 une étude visant à restaurer les berges et la partie végétalisée centrale de l'île, ainsi qu'à optimiser l'assainissement des habitants. Le SMV a apporté des éléments techniques aux différentes phases de l'étude et a veillé à la bonne participation des partenaires associés.

** Projet accompagné par l'expert écologique du SMV (cf. point 3^{ème} action : C2) : veille à la bonne intégration du projet dans le contexte écologique spécifique de la Marne – expertise technique*

Restauration écologique des berges – Ports de Paris

Le SMV a été sollicité par l'Agence portuaire de Bonneuil dans le cadre d'un projet de restauration écologique de ses berges amont. Le SMV a participé à l'audition des candidats et aux comités de pilotage, en apportant une expertise technique.



IMAGE 13 : LES « PLAGES » DU PERREUX

Opérations d'optimisation de l'assainissement

Développement du schéma directeur d'assainissement – Saint-Maurice

Le SMV a accompagné la Ville pour la mise en place de son 1^{er} schéma directeur d'assainissement, en apportant des éléments techniques et en mettant en relation les partenaires techniques et financiers associés. Cette opération est primordiale pour structurer l'intervention de la Ville en matière d'assainissement, notamment au regard du projet de restauration du Bras de Gravelle.

Outil interactif de suivi des réseaux - Saint-Maur-des-Fossés

La ville de Saint-Maur met en place un outil informatique interactif visant à modéliser les réseaux d'assainissement sur la commune. Le SMV a été associé à la découverte de ce logiciel, qui peut être développé dans d'autres communes membres.

Opérations de réduction de l'usage des phytosanitaires

A Champigny-sur-Marne

La ville de Champigny a fortement réduit l'utilisation des pesticides sur ses espaces verts et voiries. Elle souhaite poursuivre cet engagement et le déployer sur les secteurs plus contraints, tels que les cimetières. Le SMV a donc réalisé une recherche de retours d'expériences adaptés au territoire.

Participation active au séminaire du Conseil Général 94 « Pour une nature urbaine sans pesticides » le 11 octobre 2011

Associé dans le comité de pilotage du séminaire, le SMV a co-animé l'atelier « Entretien des surfaces minérales » qui a regroupé 59 élus et services techniques du Val-de-Marne. Le SMV a permis à ses membres de venir témoigner et partager leurs expériences, à savoir les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maur-des-Fossés. Cette participation a permis de mettre en valeur les actions des membres.

Le Syndicat Marne Vive a contribué activement au développement d'une dizaine de projets auprès de ses membres en 2011. Cette forte implication témoigne du rôle primordial que le SMV a à jouer pour la Marne et de sa légitimité à intervenir.

B - L'INFORMATION DONNEE AUX SERVICES TECHNIQUES SUR LA GESTION DES ORGANISMES NUISIBLES

Comme chaque année, le Syndicat a abonné les services techniques des membres à la lettre d'informations « Phyt'ornement », rédigée par la FREDON Île-de-France. Elle développe les thèmes liés à la gestion durable des nuisibles en ville. Un paragraphe, à destination des jardiniers amateurs, est par ailleurs mis en ligne sur le site Internet du Syndicat.

3ème ACTION : LES ACTIONS ET LES ETUDES SUR LA RIVIERE

A – L'ENTRETIEN DE LA MARNE, DE SES BERGES ET DE SES ILES

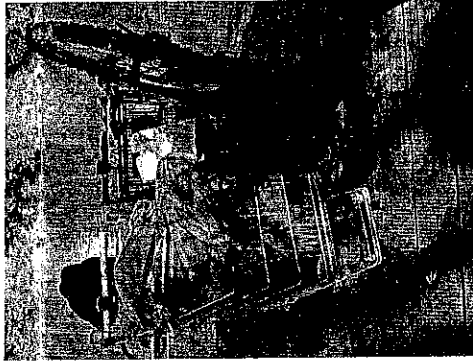


IMAGE 14 : CAMPAGNE MAI 2011

Le nettoyage de déchets flottants

Les campagnes de nettoyage des déchets flottants sur la Marne et sur ses berges ont permis de recueillir **40 m³ d'ordures en 2011.**

5 campagnes ont été organisées :

- nettoyage de l'intégralité du territoire, en mai et en septembre ;
- nettoyages successifs par bief en juin, en juillet et en novembre.

Au total, depuis le début des campagnes en 2006, 470 m³ de déchets ont été récoltés. Le SMV coordonne les opérations, le prestataire du marché étant l'association Au Fil de l'Eau. Les services municipaux de Saint-Maurice, Saint-Maur, Bry et Gournay ont assuré l'évacuation des sacs tout au long de l'année 2011.

COUT DE L'OPERATION 2011 : 17 341 € avec une participation AESN de 40%

PRESTATAIRE : Au Fil de l'Eau

La régulation des populations de ragondins

En coordination avec le Conseil Général du Val-de-Marne, le SMV organise chaque année une campagne de régulation de la population de ragondins sur son territoire. Cette espèce est classée nuisible puisqu'elle dégrade fortement les berges naturelles, alors que celles-ci sont si rares et donc si nécessaires pour l'écologie de la Marne.

Présentant environ 400 individus en 2005, la population compte aujourd'hui autour de **100 individus par an**. Cette stabilisation des effectifs est à mettre au crédit de la régulation.

Cette année, de nombreuses dégradations ont eu lieu sur les Bras de Marne, à savoir Gravelle et Polangis. Des opérations de communication auprès de grand public seront prévues en 2012.

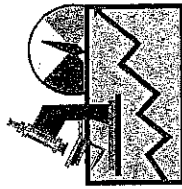
COUT DE L'OPERATION 2011 : 14 724 € avec une participation AESN de 40%

PRESTATAIRE : Espace Faune Flore

B - LE SUIVI DE LA RIVIERE ET DE L'IMPACT DU TERRITOIRE : L'OBSERVATOIRE MARNE VIVE

Pour répondre à ses objectifs, et notamment la reconquête de la qualité de l'eau de la Marne, le Syndicat dispose d'un observatoire de la qualité de la rivière. Son objectif est de synthétiser et d'interpréter l'ensemble des données environnementales recueillies sur son territoire et de suivre l'impact des actions engagées.

Le Syndicat, à cette occasion, produit 3 documents :



1. **Un bulletin mensuel** de la qualité physico-chimique de la Marne à destination du grand public ;
2. **Un rapport annuel** de la qualité générale de la Marne à destination des professionnels, des services techniques et des financeurs ;
3. **Un bulletin synthétique** et pédagogique retraçant les grandes évolutions de la qualité de l'eau.

1 - LES BULLETINS MENSUELS DE L'ANNEE 2011

Publiés depuis octobre 2001, ils fournissent au public et aux collectivités une information régulière sur la qualité de la Marne. Ils présentent, dans une première partie, le débit de la rivière et les résultats de huit analyses physico-chimiques et bactériologiques provenant de diverses institutions. L'analyse et l'interprétation de ces valeurs permettent un suivi quasi-continu de la qualité de l'eau de la Marne entre Gournay et Charenton. Une deuxième partie est consacrée à un thème lié à la rivière, pour permettre au lecteur de replacer le suivi de la rivière dans un contexte plus global.

Ce document est mis en ligne sur le site Internet du Syndicat et il est envoyé, chaque année, aux membres, aux partenaires financiers ainsi qu'aux institutions contribuant au recueil des données présentées.

2 - LE SUIVI ANNUEL DE LA QUALITE DE L'EAU : BILAN DE L'ANNEE 2010

Dans le cadre de ses missions de suivi de la Marne, le Syndicat Marne Vive, par le biais d'un bureau d'études (IPL, attribué en 2009), réalise un bilan annuel de la qualité des eaux à partir de l'ensemble des données collectées via les bulletins mensuels, complété de données éditées annuellement par d'autres partenaires. Ces éléments sont enrichis avec des analyses mises en place par le Syndicat Marne Vive afin d'obtenir une image plus complète et plus juste de la qualité de la Marne. Il s'agit d'analyses biologiques, réalisées d'amont en aval et que le Syndicat est le seul à réaliser sur son territoire, via un marché attribué à un bureau d'études (HYDROSPHERE, attribué en 2009).

COUT DE L'OPERATION 2011 : 11 035 € avec une participation AESN de 50% et Région de 30%

PRESTATAIRE : Eurofins IPL

En 2011, ce sont les résultats des données de l'année 2010 qui ont été analysés :

« Concernant les objectifs de baignade, malgré des signes encourageants, la qualité des eaux est, en tout point investigué, de qualité non conforme selon la réglementation en vigueur et de qualité insuffisante selon la nouvelle directive eau de baignade de 2006/7/CE, pour laquelle les seuils sont plus sévères et seront applicables en 2014. Pour atteindre l'objectif fondateur du Syndicat Marne Vive, de rétablir une qualité de l'eau compatible, des efforts doivent donc encore être poursuivis :

- d'une part pour identifier/explore les sources de contamination fécale ;
- d'autre part pour continuer l'amélioration par exemple des réseaux d'assainissement ;
- de rejets d'eaux pluviales et des déversoirs d'orage.

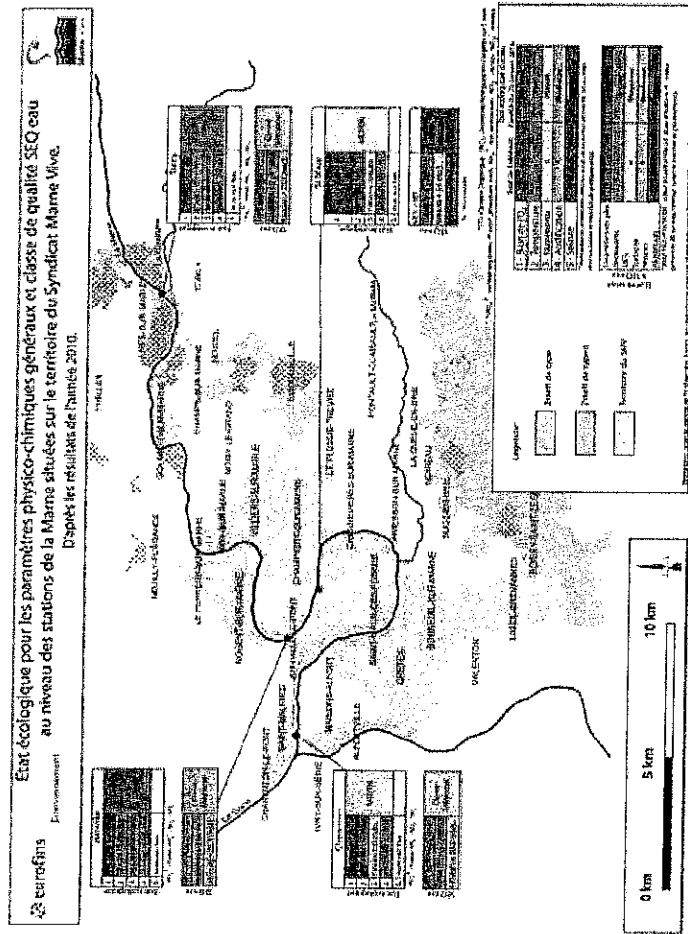


IMAGE 15 : LA CARTE DE LA QUALITE DE L'EAU DE LA MARNE

En termes de paramètres physico-chimiques, comme les années précédentes (2008-2009), une légère augmentation des concentrations de l'amont vers l'aval est observée notamment pour les paramètres de pollutions azotées, phosphorées et organiques, ainsi que pour les paramètres matières en suspension et turbidité. La station de qualité de Charenton située la plus en aval, semble donc être impactée par les rejets de l'agglomération urbaine du territoire du SMV. Ceci se traduit par un état écologique, évalué pour les paramètres physico-chimiques, moyen à Charenton (lié au paramètre phosphore total) alors qu'il est bon à Torcy et Joinville, qui sont les deux autres stations de qualité pour lesquelles l'ensemble des données nécessaires est disponible.

L'étude des compartiments biologiques suivis sur la Marne montre une dégradation des habitats pour la faune aquatique de l'amont vers l'aval du territoire Marne Vive principalement due à la navigation et probablement couplée à une détérioration de la qualité de l'eau. Plusieurs indicateurs biologiques affichent en 2010 des résultats moins bons que les années précédentes en particulier sur la partie amont du territoire Marne Vive.»

3 - LE BULLETIN SYNTHETIQUE DE L'ANNEE 2010

Egalement réalisé par le bureau d'études IPL, le bulletin synthétique reprend les principaux résultats du rapport annuel 2010, précédemment décrit. Il est destiné au grand public et se présente sous la forme d'un 4 pages. Il est agrémenté de photos et de graphiques, à des fins pédagogiques et pour plus de convivialité. Ce document présente la qualité piscicole, biologique, bactériologique, physico-chimique, le bilan et les perspectives. **Il sera largement édité**, afin de procéder à une diffusion sur les bateaux de navigation douce, dans les mairies et lors des animations du grand public en 2012.

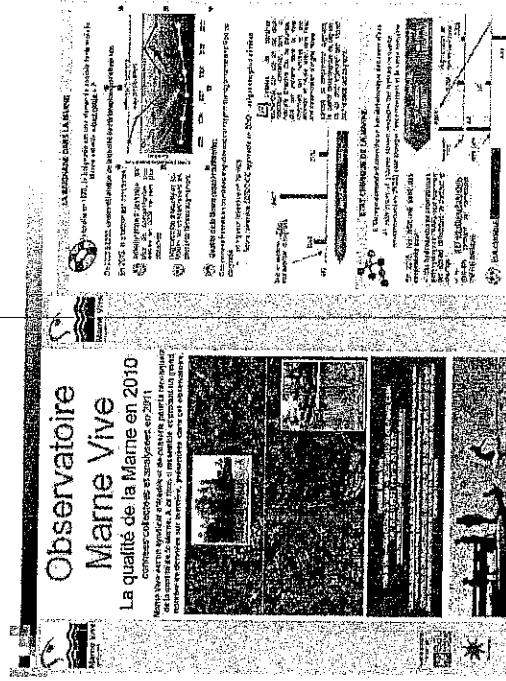


IMAGE 16 : LE BULLETIN SYNTHETIQUE DE L'ANNEE 2010

4 - LA QUALITE HYDROBIOLOGIQUE EN 2011

Comme indiqué précédemment, afin de compléter les mesures de qualité de la Marne en place sur le territoire, le SMV procède à des analyses complémentaires : les données hydrobiologiques. Il s'agit d'évaluer la qualité de la vie biologique dans la rivière, ce qui permet de juger sa qualité. Les résultats des prélèvements effectués en 2011 seront étudiés dans le cadre de l'observatoire Marne Vive 2011.

COUT DE L'OPERATION 2011 : 14 849 € avec une participation AESN de 50% et Région de 30%
PRESTATAIRE : Hydrosphère

C – LES ETUDES EN COURS, TOURNÉES VERS L'OPÉRATIONNALITÉ

1. L'ÉVALUATION DE L'IMPACT POTENTIEL DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES SUR LA MARNE

Le Syndicat Marne Vive avait mis en évidence, lors du diagnostic du contrat de bassin 2010-2015, le faible nombre de collectivités ayant mis en place un système de suivi et de contrôle des rejets des activités économiques. Or, outre les obligations réglementaires du Maire, le suivi de ces activités dites « non domestiques » constitue un enjeu fort vis-à-vis de la qualité de la Marne.

Le SMV a donc lancé une étude visant à recenser les activités du territoire et les classer par ordre croissant de pollution potentielle, afin de fournir des cartes aux villes. Des guides techniques et réglementaires seront également produits.

En 2011, le SMV a retenu le prestataire et organisé plusieurs comités de pilotage regroupant :

- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- les Chambres de métiers et de l'artisanat 93 et 94
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris
- des villes « pilotes » : Saint-Maur-des-Fossés, Limeil-Brévannes, Créteil.

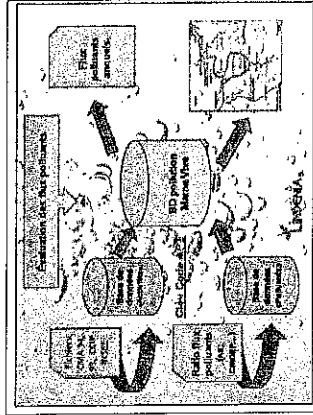


IMAGE 17 : EXTRAIT DE L'ÉTUDE

Les résultats sont attendus pour 2012 et ils seront présentés aux élus et services techniques des membres. Un groupe de travail spécifique pourrait être constitué pour poursuivre les réflexions engagées, suite à la demande des villes « pilotes ».

COUT DE L'OPERATION 2011 : 8 809 € avec une participation AESN de 50%

PRESTATAIRE : Lindenia

2. L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE LA MARNE

En 2011, le Syndicat Marne Vive a lancé une étude visant à évaluer l'état écologique de la Marne et de ses 1es. 10 ans après le Schéma Directeur Marne Vive et suite aux différents travaux de restauration engagés sur le territoire, il était nécessaire de déterminer les nouvelles potentialités ou vulnérabilités écologiques, et d'obtenir un état de la fonctionnalité écologique de la Marne.

En parallèle, les pratiques d'entretien des berges conditionnant fortement leur état écologique, une évaluation des pratiques est menée et un cahier de prescription produit.

En 2011, le SMV a retenu le prestataire et organisé plusieurs comités de pilotage regroupant l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France.

De premiers résultats ont été présentés aux élus et services techniques des villes en novembre 2011. Les résultats définitifs sont prévus pour 2012.

Mission spécifique : l'expertise des sites « de restauration écologique » du contrat de bassin

Le prestataire dispose également d'une mission au plus près des membres, en les conseillant sur leurs projets de restauration écologique de berges. En 2011, il est intervenu en appui à la ville du Perreux (site « Les plages ») et à la Vallée de la Marne (Île des Loups).

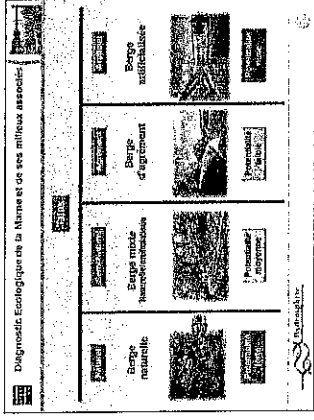


IMAGE 18 : EXTRAIT DE L'ETUDE

CA

COUT DE L'OPERATION 2011 : 31 186 € avec une participation AESN de 50% et Région de 30 %

PRESTATAIRE : Hydrosphère

A venir en 2012... : le Syndicat poursuivra ces études, en organisant une diffusion opérationnelle des résultats, pour favoriser leur utilisation par les membres et leur prise en compte par les partenaires locaux.

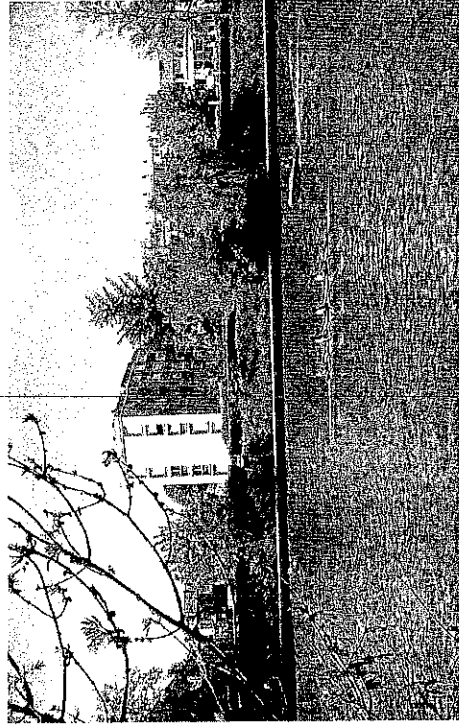
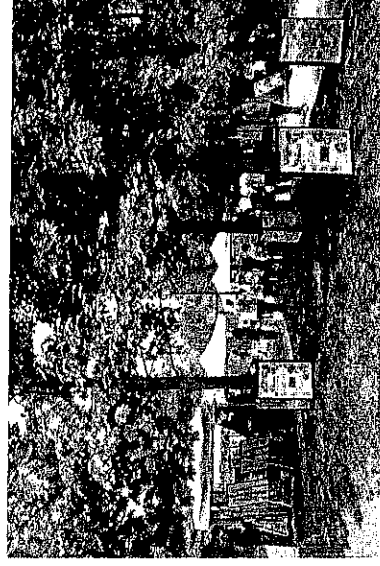


IMAGE 19 : FACE A NOGENT

4ème ACTION : SENSIBILISATION ET COMMUNICATION VERS L'EXTERIEUR

A - LE BIG JUMP, LE 10 JUILLET 2011 : LA RECONQUETE DE LA BAIGNADE EN MARNE

C'était la 6^{ème} édition du Big Jump cette année, manifestation européenne à laquelle le Syndicat participe activement depuis 2005. Cet événement est tout à fait symbolique pour Marne Vive, puisqu'à 15h, tous les européens sont conviés à plonger dans leurs fleuves et rivières pour montrer leur attachement aux cours d'eau. Sur le territoire, la baignade reste interdite et les participants ont levé chacun 1 lettre pour former la phrase : **TOUS POUR LA MARNE !**



IMAGES 20 : LE BIG JUMP 2011 DU SYNDICAT MARNE VIVE, CO-ORGANISE AVEC LA VILLE DE SAINT-MAUR

La manifestation, qui s'est tenue sur l'ancien site de baignade du Beach à Saint-Maur, comporte également une forte dimension pédagogique. Le SMV a donc déployé plusieurs actions à destination du grand public :

- stands d'information d'acteurs de l'eau : Syndicat Marne Vive, SEDIF, SIAAP, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Fédération de pêche, CG94... ;
- pour les enfants, réponse à un quizz photographique : sur quels sites du territoire ont été prises ces photos ?... ;
- découverte de la rivière sur les catalanes d'Au Fil de l'Eau.

A travers l'Europe, ce sont 115 Big Jump qui ont été organisés en 2011. Le SMV et la ville de Saint-Maur étaient de la partie ! Environ 400 personnes sont venues s'informer au Beach cette année !

B - PARTICIPATION AU FESTIVAL DE L'OH !

Les 17 et 18 juin, le Syndicat Marne Vive était présent au Festival de l'Oh !, organisé par le Conseil Général 94. Sur l'escale de Saint-Maur, une exposition a été montée sur le thème de la baignade en Marne et des actions du Syndicat. Malgré une édition pluvieuse, les échanges avec le grand public ont été soutenus et sources de nombreux débats.

C - LE FESTIVAL DURABLEMENT NOGENT

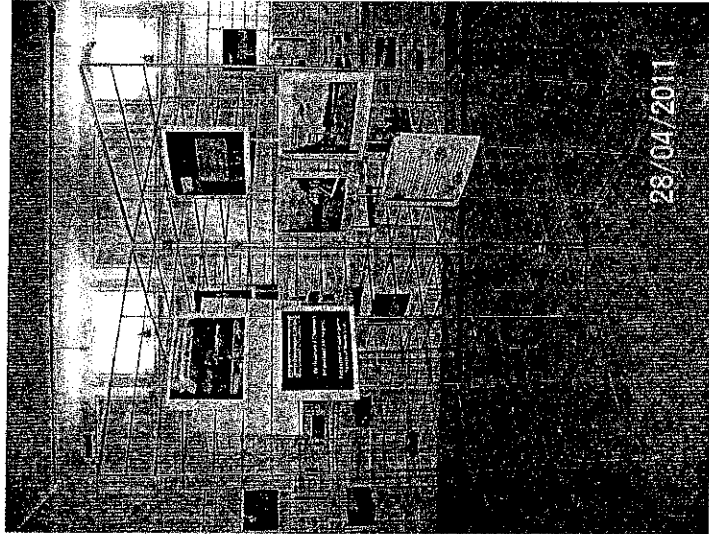
La ville de Nogent-sur-Marne a pu disposer d'une exposition spécifique, réalisée par le Syndicat Marne Vive, lors du festival Durablement Nogent, qui s'est tenu fin avril – début mai 2011, sous le Signe de l'Eau ! Au programme : histoire de la baignade en Marne, actions menées par le SMV, la ville de Nogent et la CA Vallée de la Marne. De plus, le SMV a commenté les croisières organisées avec l'association Au Fil de l'Eau.

D - DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE

Dans le cadre de cette 4^{ème} action, intitulée « Sensibilisation et communication auprès du grand public », des relais médias ont été alimentés en information sur la Marne et sa qualité. Ainsi, le site Internet du Syndicat, www.marne-vive.com, a été régulièrement mis à jour, notamment en ce qui concerne les résultats des campagnes de nettoyage et la mise en ligne des observatoires de la qualité. De plus, des informations ont été diffusées via les bulletins municipaux et la presse (exemple : l'opération Big Jump relayée dans le Parisien).

Concernant le SAGE Marne Confluence, une plaquette d'information a été réalisée, présentant de manière synthétique les enjeux du SAGE, son périmètre, les parties prenantes, son organisation, son calendrier et ses enjeux. Cette plaquette a été envoyée à l'ensemble des communes du territoire du SAGE ainsi qu'à tous les représentants à la Commission Locale de l'Eau.

IMAGE 21 : L'EXPOSITION MONTEE PAR LE SMV POUR LE FESTIVAL DURABLEMENT NOGENT



5ème ACTION : LE SUIVI DES DOSSIERS ET DES PROJETS CONCERNANT LA RIVIERE

Afin de poursuivre ses objectifs d'amélioration de la qualité de l'eau de la Marne, le Syndicat Marne Vive s'implique dans le suivi des grands dossiers définissant l'avenir de la gestion de la rivière. Ces participations sont également l'occasion de défendre les intérêts des membres dans ces grands débats d'orientation.

A- CONTRIBUTION - PARTICIPATION

- Co-animation de la journée « Pour une nature urbaine sans pesticides » organisée par le Conseil Général 94, le 11 octobre 2011 à Créteil
- Comité de la Réserve Naturelle Départementale des îles de la boucle de la Marne
- Comité de la Réserve Naturelle Régionale des îles de Chelles
- Comité de pilotage de l'étude ruissellement urbain menée par la DRIEA-UT94
- Comité de pilotage de l'étude sur le ru de Chantereine (CA Marne et Chantereine)
- Comité de pilotage du Plan Département de Protection et de Gestion piscicole (PDPG) de Seine-et-Marne
- Aménagement des berges de Noisy-le-Grand,
- Aménagement des berges de Bry-sur-Marne par le Conseil Général 94
- Echanges avec l'EPTB Seine Grands Lacs (contributions à la réflexion sur la redevance soutien d'étiage)

- Echanges avec la DRIEA Île-de-France concernant l'impact des rejets des autoroutes A4 / A86 en Marne
- Contributions aux réflexions sur le PAOT (document stratégique) de la MIISÉ PPC – services police de l'eau
- Présentation du contrat de bassin à l'association ESPACES, aux services du Conseil Général 94, aux animateurs de contrats de la Région Île-de-France, au CAUE 94

▪ ...

B- SUIVI

- Comité sécheresse 77
- Comité de suivi de l'aéroport de Roissy-en-France
- Comité de suivi Ecophyto 2018
- Comité de suivi du Schéma régional des berges d'Île-de-France (IAU)
- Comité de suivi du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Programme scientifique OPUR
- Journées d'informations DRIEE et AESN

DOMAINE ADMINISTRATIF

PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES 4 COMITES SYNDICAUX DE 2011

Comité syndical du 11 février

- Communication des arrêtés pris par le Président
- Renouvellement de la composition de la Commission d'Appel d'Offres
- Approbation du changement de nomenclature budgétaire et comptable
- Approbation de la création d'un budget annexe pour le SAGE Marne Confluence
- Approbation du renouvellement des cotisations pour l'exercice 2011
- Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2011
- Approbation de la contribution financière au SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2011
- Participation au Festival de l'Oh 2011 !

Comité syndical du 8 avril

- Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes Charenton/Saint-Maurice
- Adaptation de la composition de la Commission d'Appel d'Offres
- Approbation du Budget primitif de l'exercice 2011 du Syndicat Marne Vive : affectation provisoire du résultat de l'exercice 2010 et vote du budget principal 2011
- Approbation du budget annexe primitif de l'exercice 2011 du SAGE Marne Confluence
- Approbation de la nécessité de la prise en compte du Syndicat Marne Vive dans les débats liés au redécoupage de la carte intercommunale

- Approbation du principe de lancement d'un marché de prestations de conseils juridiques
- Approbation du rapport de la cellule d'animation du Syndicat pour l'année 2010
- Autorisation de versement de l'indemnité de conseil à Mme la trésorière du Syndicat Marne Vive pour l'année 2010
- Approbation du programme prévisionnel d'actions du Syndicat Marne Vive pour l'exercice 2011
- Approbation de la convention d'échanges de données avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne
- Approbation du programme de l'opération BIG JUMP 2011 et lancement de la procédure
- Approbation du programme prévisionnel d'actions du SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2011
- Approbation du principe de lancement du marché pour les phases d'état des lieux et de diagnostic du SAGE

Comité syndical du 10 juin

- Avis du Comité Syndical sur le compte de gestion de l'exercice 2010 du Trésorier du Syndicat
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2010
- Approbation de l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2010
- Approbation du rapport d'activités de l'exercice 2010

- Approbation du principe de relancer les procédures pour les marchés : « Observatoire Marne Vive » et « Campagnes d'analyses hydrobiologiques »
 - Information : Etat d'avancement du redécoupage des cartes intercommunales
 - Approbation du principe du lancement d'un marché pour la création du site internet du SAGE Marne Confluence
- Comité syndical du 21 octobre**
- Approbation du renouvellement de la ligne de crédit de trésorerie
 - Autorisation de versement de l'indemnité de conseil à Mme la trésorière du Syndicat Marne Vive pour l'année 2011 et suivantes
- Approbation de la demande d'aides financières pour l'opération « Entretien de la Marne » pour l'année 2012
 - Information : Point d'avancement des échanges sur l'avenir du Syndicat
 - Information : Attribution du marché pour la phase d'état des lieux, de diagnostic et des tendances et scénarios du SAGE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU SAGE MARNE CONFLUENCE

- Préparation de 2 réunions du Bureau de la CLE (21 avril, 10 novembre)
- Préparation de la réunion de la CLE (Commission Locale de l'Eau) 30 juin 2011
- Gestion du budget
- Commission d'appel d'offre : choix du prestataire et suivi du marché

PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE

- Séance du Bureau de la CLE du 21 avril 2011 à Saint-Maur-des-Fossés**
- Synthèse des premières commissions thématiques
 - Présentation du contenu et de la procédure de consultation relative au marché de prestations intellectuelles pour l'appui du SAGE
 - Suivi financier du SAGE
 - Approbation de la convention financière entre le SAGE de l'Yerres et le SAGE Marne Confluence
 - Approbation de l'ordre du jour de la réunion de la CLE prévue fin juin 2011
 - Devenir de la structure porteuse du SAGE
 - Information : rapport de la cellule d'animation 2010 du SAGE
 - Avancement sur les moyens de communication du SAGE

- Approbation de l'ordre du jour de la réunion de la CLE prévue début 2012

Séance de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du 30 juin 2011 à Fontenay-sous-Bois

- Approbation de l'ordre du jour de la CLE du 30 juin 2011
- Adoption du procès verbal de la CLE du 16 décembre 2010
- Point d'information : synthèse des commissions thématiques
- Point d'information : missions confiées dans le cadre du marché de prestation intellectuelle pour l'élaboration du SAGE
- Suivi financier du SAGE et présentation du budget 2011
- Approbation de la convention financière à intervenir entre le SAGE Marne Confluence et le SAGE de l'Yerres

- EPTB, SDCL, SAGE et structure porteuse : éléments de réflexion et approbation des priorités et principes de la CLE pour le SAGE Marne Confluence
- Avis sur le rattachement du SIAAM au secteur de l'Yerres et affluents
- Approbation du rapport de la cellule d'animation 2010 du SAGE Marne Confluence
- Moyens de communication du SAGE : choix du logo, projet de site Internet

Séance du Bureau de la CLE du 10 novembre 2011 à Saint-Maur-des-Fossés

- Présentation du prestataire et de l'étude SAGE
- Calendrier opérationnel et premières étapes de travail
- Suivi financier du SAGE et présentation du budget prévisionnel 2012
- Avancement sur les moyens de communication du SAGE
- Bilan des échanges avec l'EPTB Seine Grands Lacs

DOMAINE FINANCIER

1 - BUDGET PRINCIPAL MARNE VIVE

Rappel des recettes et des dépenses réelles réalisées en 2011

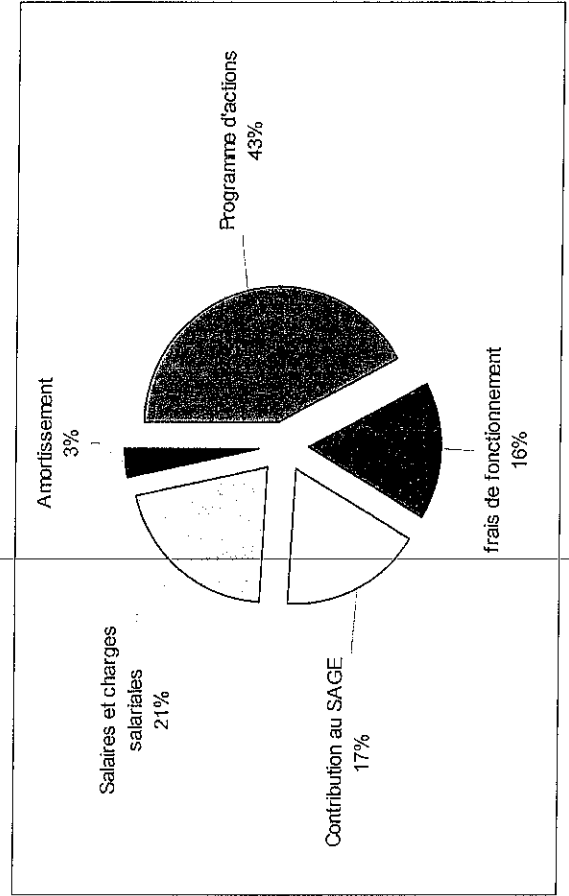
	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement /Excédent	Totaux
Recettes réelles	218 959,00 €	7 702,30 €	147 161,08 €	372 722,38 €
Dépenses réelles	232 693,50 €	0 €	0 €	232 693,50 €

- RECETTES REALISEES EN 2011

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Cotisations des membres	134 888,00 €	
Subventions sur dossiers et cellule animation	83 971,00 €	
Autofinancement	96 285,03 €	
A - Total recettes de fonctionnement	315 144,03 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Amortissements	7 702,30 €	
Excédents	50 876,05 €	
B - Total recettes d'investissement	58 578,35 €	
TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2011 (A+B)		373 722,38€

- DEPENSES REALISEES EN 2011

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Programme d'actions		97 998,81 €
Frais de fonctionnement		38 271,12 €
Contribution au SAGE		40 000,00 €
Salaires et charges salariales		48 721,27 €
Amortissements		7 702,30 €
A - Total dépenses fonctionnement		232 693,50 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Matériel et mobilier		0 €
B - Total dépenses d'investissement		0 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2011		232 693,50 €



**FIGURE 1 : REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
2011 - SMV**

2 - BUDGET ANNEXE SAGE MARNE CONFLUENCE

Rappel des recettes et des dépenses réelles réalisées en 2011

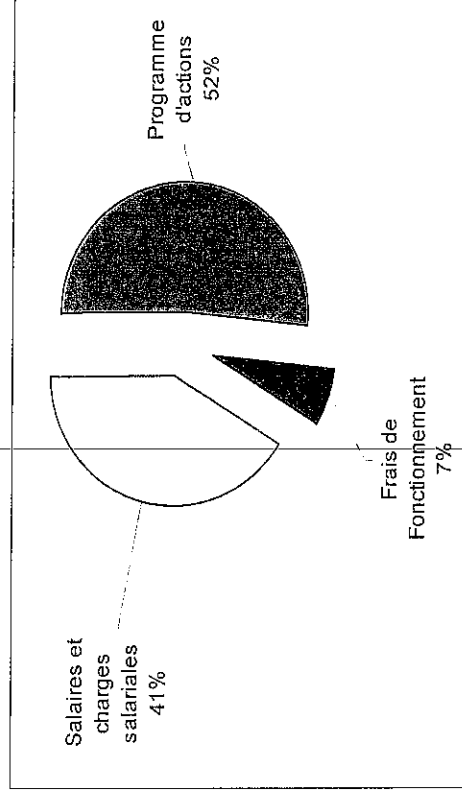
	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement / Excédent	Totaux
Recettes réelles	142 481,69 €	0 €	0	142 481,69 €
Dépenses réelles	104 050,41 €	0 €		104 050,41 €

- RECETTES REALISEES EN 2011

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Participations financières		142 481,69 €
Subventions sur dossiers et cellule animation		0 €
Pas d'autofinancement (1 ^{ère} année de budget)		0 €
A – Total recettes de fonctionnement		142 481,69 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
B – Total recettes d'investissement		0 €
TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2011		142 481,69 €

- DEPENSES REALISEES EN 2011

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Programme d'actions		53 887,47 €
Frais de fonctionnement		7 218,95 €
Salaires et charges salariales		42 943,99 €
A – Total dépenses fonctionnement		104 050,41 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Matériel et mobilier		0 €
B – Total dépenses d'investissement		0 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2011		104 050,41 €



**FIGURE 2 : REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
2011 - SAGE**

ANNEXES

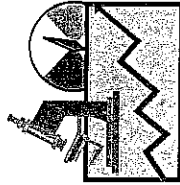
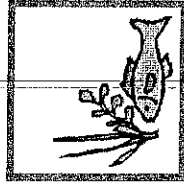
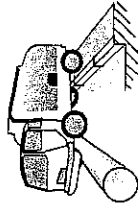
1 - LE SCHEMA DIRECTEUR MARNE VIVE 2000

Achevé en décembre 2000 (coût 3,1 millions de francs, aides financières à hauteur de 80 % : 45 % l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 35 % la Région Ile-de-France). Il structure l'action du Syndicat Marne Vive.

L'objectif du schéma directeur du Syndicat Marne Vive a été de fournir à ses membres un guide de programmation définissant des actions et permettant d'orienter au mieux les efforts de tous dans le but d'atteindre les objectifs identifiés par le Syndicat à l'issue du diagnostic.

7 thèmes structurants ont été identifiés :

1. La restauration de l'usage baignade
2. La maîtrise de l'assainissement
3. La mise en valeur du milieu naturel
4. La mise en valeur de l'identité paysagère
5. L'observatoire Marne Vive
6. La charte Marne Vive
7. Les fiches actions par membres



Les 4 Chartes Marne Vive découlent du schéma directeur et permettent d'orienter les actions des membres : phytosanitaires, assainissement, milieu naturel et paysage.

2 - LE BILAN DU CONTRAT DE BASSIN 2002-2006

Ce programme quinquennal, engagé en 2001 et achevé en 2006, a permis de recenser l'ensemble des projets des membres.

Le montant total du contrat de bassin pour les 106 projets recensés s'est élevé à 45 881 462 €uros H.T.

Fin 2006, 79,67 % des actions ont été entreprises pour un montant de 36 553 773,71 € H.T. et le montant des subventions s'est élevé à 10 376 060,00 € soit une moyenne de 28,39 %.

3 - LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

A - MOYENS HUMAINS

- 1 ingénieur, animation du contrat de bassin
- 1 ingénieur, animation du SAGE Marne Confluence
- 1 adjointe administrative (mise à disposition à temps partiel - 80 % - par la ville de Saint-Maur-des-Fossés)
- 1 chargée de mission auprès du Président (mise à disposition à temps partiel - 10 % - cadre de la ville de Saint-Maur-des-Fossés)

B - MARCHÉS SUIVIS EN 2011

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant consommé en 2011	Aide financière accordées
2009-01	Analyses hydrobiologiques et analyses de la productivité piscicole interprétations Marché à bons de commande 2009-2011.	Minimum : 5 000,00 € TTC Maximum : 20 000,00 € TTC	Mai 2009 à Décembre 2011	HYDROSPHERE	14 349 €	AESN 50 % Région 30 %

2009-02	Observatoire annuel Marché à bons de commande 2009-2011	Minimum : 5 000,00 € TTC Maximum : 10 000,00 € TTC	Mai 2009 à Décembre 2011	EUROFINS IPL	11 035 €	AESN 50 % Région 30 %
2009-03	Campagne de nettoyage de la Marne sur le territoire du Syndicat Marché à bons de commande 2009-2011	Minimum : 4 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	Août 2009 à Juillet 2012	AU FIL DE L'EAU	17 341 €	AESN 40 %
2009-04	Etude et campagne de piégeage pour la régulation des ragondins sur le territoire du Syndicat : Marché à bons de commande 2009-2011	Minimum : 5 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	Août 2009 à Juillet 2012	ESPACE FAUNE FLORE	14 724 €	AESN 40 %
2010-01	Evaluation de l'impact potentiel des activités non domestiques sur le territoire du Syndicat	Minimum : 10 000,00 € TTC Maximum : 30 000,00 € TTC	2010-2012	LINDENIA	8 809 €	AESN 50 %
2010-02	Etat écologique de la Marne sur le territoire du Syndicat Marché à bons de commande 2010-2013	Minimum : 20 000,00 € TTC Maximum : 81 180,00 € TTC	2010-2013	HYDROSPHERE	31 186 €	AESN 50 % Région 30 %
SAGE 2011-01	Etat des lieux, diagnostic et tendances et scénarios du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence 2009-2011	477 587 €	32 mois	Groupeement ADADE - ASCA - EGIS- OGE - COMPLEMENTERRE	48 029 €	Cumulé 80 %

C – NOUVEAUX MARCHÉS CONTRACTÉS EN 2011

	Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant consommé en 2011	Aide financière accordées
2011-01	Prestations de conseil et d'assistance juridique Marché à bons de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T. Maximum : 40 000,00 € H.T.	Janvier 2012 à Décembre 2014	SELAFI DROIT PUBLIC CONSULTANT	0	Sans objet
2011-02	Observatoire annuel Marché à bons de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T. Maximum : 15 000,00 € H.T.	Janvier 2012 à Décembre 2014	EUROFINS IPL	0	AESN 50 % Région 30 %
2011-03	Analyses hydrobiologiques et analyses de la productivité piscicole interprétations Marché à bons de commande	Minimum : 5 000,00 € H.T. Maximum : 20 000,00 € H.T.	Janvier 2012 à Décembre 2014	HYDROSPHERE	0	AESN 50 % Région 30 %

